



La bataille de Verdun : la mère des batailles !

Le 11 novembre, nous allons célébrer l'armistice de la Grande guerre, qui fut marquée notamment par la bataille de Verdun, comble de l'horreur sur un terrain transformé en enfer. Il nous a semblé bon, à cette occasion, d'en ranimer le souvenir.

La bataille de Verdun eut lieu de février à décembre 1916, durant la Première Guerre mondiale.

Elle fut conçue par le général commandant de l'Armée allemande, comme une bataille pour "saigner à blanc l'Armée française" sous un déluge d'obus, et se révéla aussi coûteuse pour les deux pays : elle créa plus de 700 000 pertes (morts, disparus ou blessés), à parts égales entre soldats français et allemands.



La zone des combats

Alors que, côté allemand, ce sont pour l'essentiel les mêmes corps d'armée qui livrèrent toute la bataille, l'Armée française fit passer à Verdun, par rotation, 70% de ses Poilus, ce qui contribua à l'importance symbolique de cette bataille. C'est au général Nivelle que revint le mérite de l'enrayement définitif de l'offensive allemande, puis de la reconquête du terrain perdu, entre octobre et novembre 1916, avec la récupération du fort de Douaumont. Bien que cette bataille n'ait pas été décisive, sans conséquences stratégiques, militaires et politiques notables, la mémoire collective en a tôt fait une victoire défensive de l'Armée française.

C'est une des plus longues et des plus dévastatrices batailles de la Première Guerre mondiale, ce qui a donné lieu au mythe de Verdun, la "mère des batailles", qui apparaît comme le lieu d'une des batailles les plus inhumaines auxquelles l'homme se soit livré. Le discours mémoriel typique dresse le portrait de soldats dont le rôle consiste surtout à survivre - et mourir - dans les pires conditions sur un

terrain transformé en enfer, tout cela pour un résultat militaire qui n'a pas de conséquences fondamentales. Verdun reste le symbole et l'incarnation du sacrifice consenti pour la victoire, et le lieu de mémoire par excellence de la Première Guerre mondiale.

Dès lors, la résistance des combattants français à Verdun est relatée dans le monde entier. La petite ville meusienne acquiert une réputation mondiale.

Cette victoire défensive est considérée par les combattants comme la victoire de toute l'armée française, dont la plus grande partie du contingent a participé aux combats. "Verdun, j'y étais !" affirment, avec un mélange de fierté et d'horreur rétrospective, les Poilus qui en sont revenus. Pour la nation tout entière, Verdun devient le symbole du courage et de l'abnégation.

Cette forte symbolique a très tôt inspiré la littérature de guerre avec de grands romans de guerre, comme *Le Feu* d'Henri Barbusse, *Les Croix de bois* de Roland Dorgelès ou *Les Hommes de bonne volonté* de Jules Romains, qui y situent leur action.

La symbolique guerrière de Verdun a depuis évolué. Le Conseil municipal de la ville a d'ailleurs proclamé Verdun "capitale de la paix" en 1966.



Le *Mémorial de Verdun* inauguré en 1967, perpétue la mémoire des deux côtés. Théâtre de la réconciliation franco-allemande, la commémoration de Verdun est notamment symbolisée par la poignée de main de François Mitterrand et Helmut Kohl à Douaumont, en 1984.

AGENDA DU MOIS

4	FESTICHORAL Concert de chorales
5	LI BON VIVÈNT Repas dansant
7	FOYER RURAL Reprise de la Chorale
8	LA STRADA Film : "Gabriel et la montagne"
10	FOYER RURAL Atelier de Danse traditionnelle ECOLE DE MUSIQUE Concert d'harmonie
11	MAIRIE Cérémonie au Monument aux Morts
12	FOYER RURAL Randonnée pédestre L'HOSPITALITÉ NOTRE DAME Loto annuel
15	MEDIATHÈQUE Lecture pour les petits : "A petits pas" ASSOCIATION NÉPAL AVIGNON Exposition vente d'Artisanat
18	MEDIATHÈQUE Exposition "La vigne et le vin" " Je sais, tu fais " : atelier de partage
19	COMITÉ DES FETES Concert de chorales LA STRADA Film : "Ce qui nous lie"
24	MEDIATHÈQUE Soirée spéciale "vignerons" FOYER RURAL Assemblée Générale
25	MEDIATHÈQUE Atelier d'écriture Atelier Multimédia LI BON VIVÈNT Voyage dans le Gers
27	CLIC - CCAS Conférence sur les AVC
29	LES MUSICALES DE L'ORANGERIE Récital de piano

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie sera célébrée au Monument aux Morts à 11h. Monsieur le Maire invite la population à participer à cette commémoration du souvenir.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 16 OCTOBRE 2017

Transferts de compétence à la Communauté de Communes

La CCPSMV a modifié ses statuts au titre de ses compétences comme suit :

Au titre des compétences obligatoires :

Rajout de la compétence « *Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI)* »

Au titre des compétences optionnelles :

Rajout de la « *Protection et mise en valeur de l'environnement* » relative aux actions d'intérêt autour de la Sorgue.

Rajout de la « *la Petite Enfance* », qui implique le transfert à la Communauté de Communes de la crèche et du jardin d'enfants et du personnel qui y est affecté. Cette modification des statuts communautaires prendra effet au 1^{er} janvier 2018.

Demande de subvention au titre du CRET pour l'opération Place de la Poste

Les communes membres de la CCPSMV pourront soumettre un projet au financement de la Région dans le cadre du **contrat régional d'équilibre territorial (CRET)**

L'opération *Place de la Poste* répond aux critères fixés, notamment au regard de son caractère innovant. Le Conseil sollicitera donc une **Subvention CRET de 86 100 €**, ce qui réduira sa part d'autofinancement.

Mise en commun de moyens techniques

La Communauté de Communes dispose de matériels (traceur de plans, récepteur global Navigation Satellite System...) qu'elle propose de mutualiser avec ses communes membres. Le Conseil a approuvé les termes de la convention de mise à disposition.

Acquisition d'une partie de terrain du Chemin de Cavaillon

Sur environ 160 m, depuis la RD 901, les caractéristiques du chemin de Cavaillon sont en rapport avec son trafic actuel (largeur courante de 4,50m). Mais, ce secteur étant appelé à s'urbaniser de manière conséquente, il convient d'anticiper une augmentation de la circulation. Cette section de voirie sera donc élargie à 7,50 m par le busage du fossé (avec création d'un trottoir).

Le coût en est estimé à 120 000 € TTC.

Une partie de ces travaux est située sur une propriété privée. Les propriétaires actuels ont accepté de céder à l'euro symbolique la parcelle, délimitée ci-dessous en jaune.



ZOOM SUR LES ÉQUIPES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE (2)

Pour clore notre présentation des équipes municipales du groupe scolaire Pierre Goujon, nous vous présentons l'équipe du **CLAE de l'école élémentaire**.

Emilie Ortz, directrice du Centre de loisirs (pour la maternelle et l'élémentaire) et son équipe de 10 animateurs. mettent tout en oeuvre pour



De gauche à droite, en haut : Lola Molland, Stéphanie Gehra, Valérie Pina, Emilie Orts

Au milieu : Rémi Pardini, Béatrice Bernardelli, Jean Brice Constants, Sandrine Cremet, Elise Erles

En bas : Amandine Bass, Cécile Magrez, Barbara Dienne

assurer l'organisation, la coordination, la sécurité et le bien-être des enfants.

Ces derniers sont accueillis par une partie de l'équipe municipale, le matin avant la classe, par l'ensemble de l'équipe pendant la pause méridienne, et une partie le mercredi matin et le soir après la classe.

Sur le temps méridien et le mercredi matin, des activités sont proposées aux enfants. A eux de décider s'ils souhaitent y participer ou s'ils préfèrent jouer librement dans la cour.

Toutes sortes d'activités sont proposées: arts plastiques, sports collectifs, jeux de société, lecture, sophrologie, théâtre... Un temps calme de repos est proposé aux plus jeunes après le repas.

Les animateurs accompagnent les enfants pendant le temps du repas afin de s'assurer que chacun mange correctement, dans une ambiance conviviale et calme.

Des activités sont également proposées le matin et le soir, avec la possibilité d'une aide aux devoirs le soir, quand le nombre d'enfants inscrits le permet.

Vous pouvez retrouver l'organigramme des services de la mairie sur le site internet de la commune : <http://www.chateauneufdegadagne.fr>

RELAIS DE TÉLÉPHONIE

Mise à disposition d'un dossier d'information

L'opérateur de téléphonie **Free Mobile** projette d'implantation d'un pylône d'antennes relais Route de la Gare.

Le dossier d'information est consultable en mairie, et sur son site internet www.chateauneufdegadagne.fr

Les habitants peuvent formuler leurs observations sur un registre ouvert en Mairie jusqu'au 10 novembre. Les observations pourront également être faites par mail (contact@chateauneufdegadagne.com), ou par courrier adressé à M. le Maire.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

ERRATUM

Dans le BM de juillet dernier, nous avons donné un n° de téléphone erroné pour « **Les œufs de Diana** », qui offraient, sur le Marché des Producteurs, des oeufs frais de poules élevées aux grains et en plein air.

Voici donc le bon n°: **06 79 06 59 05**

COMITE DES FETES

Dimanche 19 novembre, à 17h, salle des Pénitents, le Comité des Fêtes organise un concert de Chorales au profit du Téléthon, avec la participation des chorales *Chorilège* et de *l'Escolo de Fontségugne*. Participation mini : 5€

COLLECTIF "LA POSTE"

Le collectif «*La Poste de notre village en danger*» a adressé un courrier aux responsables de la Poste, pour protester contre la nouvelle réduction des horaires du bureau de Gadagne, et constater que la Poste ne respecte pas les engagements pris dans le cadre du contrat de plan de présence postale territoriale, portant sur l'évolution des horaires d'ouverture.

Il rappelle que cette mesure va à l'encontre des propositions émises précédemment d'une ouverture le mercredi après-midi en compensation d'une réduction horaire matinale, et de la possibilité de contact avec un conseiller financier.

Le collectif note qu'aucun des engagements ou propositions n'a été respecté et que la Poste refuse toujours de répondre aux demandes maintes fois réitérées : retour aux horaires pratiqués antérieurement, et notamment le samedi matin, avec la présence d'un conseiller financier pour répondre aux besoins, et maintenir un niveau de service public de proximité de plein exercice.

Il demande à la Direction de la Poste de revenir sur sa décision et de répondre favorablement à sa requête.

Pour écrire au BM
bulletinmunicipalcdg@gmail.com
Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

MAIRIE : 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

CARTES GRISES

ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 9 octobre, les modalités d'obtention des cartes grises et permis de conduire changent. Les services de la Mairie ne pourront plus réceptionner les dossiers concernant les cartes grises pour les transmettre en Préfecture.

Vous devrez donc effectuer vos demandes en ligne en vous connectant sur le site www.ants.gouv.fr

La liste des pièces à fournir est identique et les services de la Mairie restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



RAPPEL

Depuis mars dernier, les modalités d'obtention des Cartes Nationales d'identité ont également changé. Vous pouvez effectuer votre pré-demande en ligne en vous connectant sur le site internet de l'agence nationale des titres sécurisés <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> où il vous sera attribué un numéro que vous devrez transmettre à la Mairie de votre choix, équipée du nouveau système de recueil des données

Néanmoins, les services municipaux resteront à la disposition des usagers pour leur apporter aide et conseils, et le cas échéant, pour établir une demande sur ordinateur pour ceux qui n'en seraient pas équipés.

CLIC - CCAS

Le CLIC des Sorgues et le CCAS de Châteauneuf de Gadagne vous convient à une conférence portant sur les **Accidents vasculaires cérébraux (AVC)** : symptômes, causes, conséquences possibles...

Lundi 27 novembre de 14h15 à 16h15, salle Anfos Tavan

TÉLÉTHON

PAPIERS POUR TELETHON



Comme chaque année, le Comité des Fêtes souhaite récupérer en faveur du Téléthon, **tous les papiers disponibles**. Il vous invite à conserver, en attendant le moment venu, notamment **annuaires téléphoniques, cartons et journaux**.

Il vous en remercie vivement.

UN BEL ANNIVERSAIRE

Alors que la doyenne de notre village, Madame Yvonne Roure, fêtait il y a quelques semaines ses 103 ans, voici qu'une autre castelnovine, **Mme Yvonne BOUVIER, née Jullian**, à Gadagne, est entrée le 15 octobre, dans le cercle remarquable des centenaires du village.

Elle a célébré ses 100 ans en compagnie de Pierre Molland, notre maire, de Corinne Suau, adjointe, et de Liliane Chambarlhac, déléguée.



Le BM lui souhaite, à son tour, un bon anniversaire, une bonne santé et encore longue vie.

DISPARITION

Corrado BALESTRI vient de nous quitter, à 86 ans.

Il fut, de juin 1965 à juillet 1991, employé municipal de la commune, affecté aux services techniques. Il a reçu la Médaille d'Honneur Départementale en 1985.

Corrado laissera le souvenir d'un homme affable, simple, courtois et pudique. Très sociable, il avait plaisir à participer à la plupart des manifestations organisées dans la commune. Sa canne à la main, il était une figure des spectateurs qui assistent aux jeux de boules sur Campbeau. Ces dernières années, on pouvait le rencontrer presque tous les matins, en compagnie de son épouse, effectuant sa marche sur le plateau, un signe de la main avenant pour saluer toutes les personnes qu'il croisait.

En un mot, un brave homme, respecté de tous.

A son épouse Angèle, à sa famille, le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances.

CONCOURS DE CRÈCHES

L'Association « les créateurs de crèches provençales » organise son 3^{ème} concours de crèches chez les particuliers de la communauté des communes de L'Isle sur la Sorgue donc les villes suivantes : Châteauneuf de Gadagne, le Thor, Saumane, Fontaine de Vaucluse et l'Isle sur la Sorgue.

Pour participer il faut être membre de l'association dont la cotisation est de 5€ car toute l'année l'association organise des spectacles et un vide grenier, gratuits pour les adhérents.

Pour s'inscrire il faut appeler au **06 81 15 50 61 ou 04 90 38 23 47**

ou par email creacrech@outlook.fr en précisant vos coordonnées.

Une projection des crèches des participants de Noël 2017 aura lieu sur le marché de Noël de l'Isle sur la Sorgue, afin d'élire le Prix du public.

Il est donc demandé aux participants de faire au plus vite leurs crèches pour que le jury puisse passer **avant le 15 décembre**.

La remise des récompenses aura lieu le 13 janvier 2018 à l'E.C.A (Heure à préciser).

L'association organisera aussi son 2^{ème} concours des illuminations cette année dont la date des remises de récompense aura lieu également le 13 janvier. Mêmes conditions que pour le concours de crèches, hormis la date butoir fixée au 10 janvier 2017.

Une crèche sera exposée par l'association à l'Office de Tourisme de Fontaine de Vaucluse.

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LE SECOND EMPIRE (3)

Une période répressive au plan local

Même si la liesse semble prévaloir dans notre village, en ce début de Second Empire, elle n'entrave pas la politique répressive de la municipalité. L'année 1853 va ainsi s'achever sur une interdiction concernant les musiciens :

« Dans l'intérêt de l'ordre public, il importe de prévenir les troubles, les rivalités et les divisions qui résulteraient de la concurrence des diverses sociétés de musique.

Art. 1 – A partir du 1^{er} janvier 1854, le corps de musique de la Commune sera seul admis aux fêtes et cérémonies publiques ;

Art. 2 - Le chef de musique sera agréé par le Maire ;

Art. 3 - Il est défendu à tous musiciens de se réunir pour exécuter des morceaux de musique, ou, cet été, jouer des sérénades, sans l'autorisation expresse du Maire.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ces problèmes de musiciens apparaîtront dans les délibérations du Conseil municipal : « Pour la fête de Saint-Marc, seule la musique communale accompagnera la procession ».

Qui sont ces musiciens choisis pour composer cette musique municipale ? L'arrêté du Maire de décembre 1853 en donne la composition, et on y retrouve bon nombre de patronymes bien connus des castelnovins : **Juillan, Gouven, Garcin, Tamisier, Sauget, Coard, Tavan (Anfos), Baculard, Montagard**, ou encore **Poynard**.

Parmi d'autres interdictions, notons que les bruits sont proscrits, et notamment les charivaris (ces manifestations de jeunes gens à l'occasion de remariage de veufs ou veuves, De l'ancien français *chalivali* (chahut, huée contre un mariage mal assorti), ou encore les bruits devant l'église : « bruits de nature à troubler le prêtre dans l'exercice de son saint ministère, à distraire les assistants, et à nuire à leur pieux recueillement. Il est formellement interdit après les trois coups (?) de stationner devant l'église ou sur la place qui est à côté, pour s'y livrer à toutes sortes de conversations »

Notons que, pendant encore près d'un siècle, les hommes montant à la tribune par l'escalier extérieur de l'église, n'en continuèrent pas moins à bavarder à haute voix. Ils n'étaient parfois interrompus et chassés vers leur place, que par le prêtre faisant la quête.

Enfin, notons cette plainte du Maire, qui écrit juge de paix, en 1853 : « Des individus de Gadagne, pour se railler de moi, se sont permis de venir me jouer une sérénade dans la nuit de samedi dernier. J'ai, à mon grand regret, dressé procès-verbal, et je vous prie de donner la suite qu'il mérite à cet acte d'insubordination et de mépris ».



A gauche, l'escalier extérieur de l'église menant à la tribune



*La tavelle est le levier servant à manoeuvrer le treuil d'une charrette qui permet d'assujettir les fardeaux avec une corde.

UNE RIXE POUR DES TRUFFES

Il y avait des truffes dans notre terroir.

Le 2 mars 1853, le garde champêtre rend compte d'une dispute entre chercheurs de truffes dans le quartier des Souquets :

- (...) Fournier fils (dit *Carcory*) dit à Bouvier : « il faut que je t'ouvre par le milieu et que je pendre ton foie à un arbre, tandis que nous sommes seuls ».

Fournier est le plus fort. Il renverse les deux kilos de truffes de Bouvier, prend les plus belles, et écrase les autres sous ses pieds.

Ce Fournier est un violent. Le garde prévient que depuis cette rixe, il cherche Bouvier avec la tavelle* de sa charrette ou un outil tranchant. Et il possède aussi un pistolet à balles.

La suite de l'histoire ne figure pas dans nos archives, preuve sans doute que rien d'irréparable n'a été commis.



gne, village en Provence

Jean-Baptiste DELACOUR

Soldat de Napoléon

Nous avons rendu compte dans le précédent BM, de la réception d'une délégation sarde originaire de la cité de *Settimo San Pietro*.

Lors de leur visite, nos amis sardes ont eu la surprise de se voir présenter par une de nos concitoyennes, descendante de **Jean-Baptiste Delacour**, un **sabre d'infanterie, modèle 1797**.



Ce sabre a la particularité de porter une inscription gravée dans la lame, « **VIVE LE ROY DE SARDAIGNE** ».



Il appartenait à un soldat de Gadagne, **Jean-Baptiste Casimir Delacour**, qui avait combattu dans les armées de Napoléon Ier et avait reçu à ce titre, comme des milliers d'autres, la fameuse **médaille de Sainte Hélène** voulue par l'Empereur pour ses soldats.



"Delacour, Jean-Baptiste Casimir, soldat au 104e de ligne"

Le blason de la Maison de Savoie qui figure également sur cette arme, rappelle le rattachement de la Sardaigne au royaume de Piémont Sardaigne, consacré par le Congrès de Vienne en 1815.

LA TENUE DES MAIRES

Les Maires sont tenus de se conformer aux canons vestimentaires définis par un décret de mars 1852. Ils doivent porter :

C'est une **veste longue en laine bleu marine** (la couleur des uniformes des gendarmes et des pompiers), avec des **broderies en argent aux manches, au col et dans le dos, en forme de branches d'oliviers**, symboles de l'autorité civile. Le **chapeau est un bicorne** avec des plumes d'autruche frisées noires, une **gansse brodée de fil d'argent et une cocarde tricolore**. Le **pantalon droit** est orné d'une **bande de commandement en argent** sur le côté. Le **gilet** est blanc avec un motif "nid d'abeille". Il y a aussi l'**écharpe tricolore**, et l'**épée, à poignée de nacre**, avec sa garde argentée et sa lame en acier, gainée dans un fourreau sur le côté gauche.



Le Maire actuel de Plouha (Côtes d'Armor) en tenue stricte de 1852

(A noter que, même si le décret de 1852 est toujours en vigueur, seul l'écharpe tricolore est de mise aujourd'hui).

Le Préfet de Vaucluse exigera cette tenue, lorsque le Maire devra assister à la messe et au Te Deum qui seront célébrés dans notre église, pour « *la Divine Providence qui a protégé les armes de l'Empereur et de ses héroïques alliés, et a fait tomber sous leurs coups, la place de Sébastopol (campagne de Crimée)* ».

A l'époque, l'écharpe tricolore était uniquement portée en ceinture, d'où l'expression « *être ceint de son écharpe* ».

Aujourd'hui, le Maire peut porter l'écharpe tricolore, soit en ceinture, soit de l'épaule droite au côté gauche. Lorsqu'elle est portée en ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le **bleu en haut**. Lorsqu'elle est portée en écharpe, l'ordre des couleurs fait figurer le **bleu près du col**, par différenciation avec les parlementaires.

Les adjoints ont une écharpe à franges d'argent, et l'ordre des couleurs fait figurer le **rouge près du col**.



La photo officielle du Conseil Municipal actuel. Cherchez l'erreur!

FESTICHORAL

Châteauneuf de gadagne
FestiChoral
Samedi 4 Novembre 20h30
avec Les Chorales
Choeur battant (St Saturnin les Avignon)
Direction Abbe Marie Rougier
Le Choeur de Courthézon
Direction Olga Kühner
L'Air de rien (Avignon)
Direction Rémy Ollivier
Salle des fêtes
L'Arbousière

Entrée libre, participation au chapeau

Programme varié : chants du monde
chants traditionnels, variété...

AMISTANÇO

A la rentrée, 3 nouvelles recrues sont venues s'asseoir sur le banc des peintres; Joëlle, Véra et Marianne : bienvenue à toutes les 3.

Activités récentes : l'association était présente au Forum des Associations et à la Journée des Enfants, où plusieurs peintres ont tenu une permanence. Le stand avait été décoré par Michel Moutte, et tenu par Jacques, Ginette, Danielle et Josette. Une centaine d'enfants sont venus jouer avec les couleurs sous l'oeil attendri de leurs professeurs.

Exposition annuelle d'octobre : Mme Chambarlhac, remplaçant M. le Maire, était aux côtés de Maïthé Laguerre-Estève (Présidente) et de Monique Leteurte (trésorière) pour ouvrir cette belle exposition.



Exposition qui a révélé une fois de plus de véritables talents : 39 exposants, tous amateurs. Les peintres ont leur propre style, et chaque année on découvre des techniques nouvelles, des couleurs de rêve et une diversité incroyable.

Merci à vous tous, les Artistes, d'avoir su nous faire vibrer «*les mirettes*».

Vous désirez nous rejoindre? Vous bénéficierez de 2 séances gratuites et jusqu'à la fin de l'année, il ne vous en coûtera que 15 €.

La cotisation annuelle est de 35 Euros -

Renseignements :

Maïthé - Tél: 06 16 10 38 39

FOYER RURAL

Assemblée Générale

Le Foyer Rural organise son assemblée générale annuelle le **Vendredi 24 novembre** à 18h30 à la salle Jean Garcin.

Nous vous espérons nombreux lors de cette AG. La solidarité et le regroupement sous une même bannière sont une caractéristique de Gadagne. Afin de pouvoir continuer à exercer vos activités préférées à côté de chez vous, rejoignez-nous, vous vous rendrez service.

Cette aide précieuse se concrétise soit dans le fait de nous rejoindre au Conseil d'Administration, soit de vous faire connaître auprès du bureau pour nous aider ponctuellement, selon vos compétences.

S'adresser au secrétariat au 04 90 22 12 63 ou par @mail : frlgadagne@wanadoo.fr

Randonnée

Dimanche 12 novembre : Les Alpilles
Nous marcherons à partir de St Rémy de Provence sur la voie romaine vers les Baux.
Niveau : Facile

Départ sur le parking de la poste à 9h
Contact : Annie Grini 04 90 22 52 96 et Marianne Coulom 04 90 22 26 76

Danse traditionnelle

Vendredi 10 novembre – à partir de 19h
Salle des Expositions - Château de la chapelle

Pour tout renseignement : Mireille Revertégat 04 90 22 04 42.

CHORALE DU FRL

Reprise de la chorale

Si vous aimez chanter et partager des moments de convivialité, rejoignez la chorale du Foyer Rural.

Un nouveau chef de chœur (M. Violon Philippe), un nouveau répertoire et toujours un groupe dynamique qui aime faire le show dans la bonne humeur.

Cette chorale reprend les plus belles chansons *Pop-Rock - Folk-Blues*, avec les plus grands succès (environ 80 % en français).

Cours : les mardis de 20 h à 22 h, à la Salle des Pénitents.

Pas besoin de savoir lire la musique ou d'avoir de l'expérience, seule une bonne oreille et surtout une envie de s'investir et de partager sont les qualités requises pour intégrer ce groupe.

Des supports audio et papier seront fournis pour travailler chez soi.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir assister à une réunion le :

Mardi 7 Novembre à 20 h
salle des Pénitents

Renseignements complémentaires au

04 90 22 12 63

ou au secrétariat du F.R.L. à la Mairie

MÉDIATHÈQUE

« **A petits pas** » : lectures pour les 0-3 ans

Mercredi 15 novembre de 10h à 10h30 :
Gwenaëlle et Bénédicte vous proposent un nouveau rendez-vous pour les tout-petits et leurs parents.- Gratuit, sur réservation

Exposition : « **La Vigne et le Vin** »

Du samedi 18 novembre au samedi 2 décembre inclus

Aux heures d'ouverture de la médiathèque :
Une histoire de culture et d'agriculture, de cépage et de terroirs... qui se raconte à travers les âges et dans plusieurs pays du monde.

Exposition prêtée par le Service Livre et Lecture de Vaucluse

Entrée libre

« **je Sais, tu Fais** » :

Atelier de partage de savoir-faire

Samedi 18 novembre de 14h30 à 16h30 :
Malou vous initiera à la peinture sur galets
Adultes et Enfants à partir de 9 ans.

Gratuit, sur réservation (En partenariat avec le SEL RIT de Châteauneuf de Gadagne)

Vous êtes un as du Rubik's Cube, les mailles du tricot n'ont plus de secret pour vous, vous aimez réparer-bricoler-dépanner, etc... venez partager à votre tour vos trucs, astuces et savoir-faire.
Contactez la médiathèque par téléphone 04.90.22.42.50 ou mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

Soirée Spéciale « Vignerons »

(en partenariat avec la Strada – Voir à La Strada)

Vendredi 24 novembre à partir de 18h30

Atelier d'écriture

Samedi 25 novembre de 14h à 16h
Avec Chantal Molto Tran des Ateliers d'Itinérances

Pour adultes - Gratuit, sur réservation

Atelier Multimédia

Samedi 25 novembre de 10h30-12h

Premiers pas en Informatique

Pour adultes - Gratuit, sur réservation

ECOLE DE MUSIQUE

Ecole de Musique de Morières lès Avignon (84)

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

CHATEAUNEUF DE GADAGNE
Salle de l'Arbousière
à 20h30



de l'Orchestre d'Harmonie
sous la Direction de Roger MARTIN

GADAGNE

ENTREE GRATUITE
SANS RESERVATION



ecolemusiquemorières@orange.fr

ASSOC. NÉPAL AVIGNON

Exposition vente d'Artisanat Népalais et Tibétain

Notre association a changé de nom, mais elle poursuit son action auprès de 27 villages d'une zone très défavorisée du Népal : aide à l'éducation dans les écoles primaires et l'école secondaire, aide sanitaire avec le dispensaire et des missions médicales, aide à l'agriculture pour favoriser l'autonomie des villageois, aide aux jeunes femmes qui apprennent la couture et l'artisanat.



C'est d'ailleurs une partie de leurs créations que nous vous proposerons lors de notre prochaine manifestation, ainsi que de nombreuses nouveautés...

Venez nous faire une petite visite

Samedi 18 novembre, de 10 à 17h
Salle Anfos Tavan

Autour d'un thé et de quelques pâtisseries, nous parlerons voyage, action humanitaire et vous pourrez choisir quelques cadeaux de fin d'année...

Contact : Anne-Marie Vettoretti :
06 73 39 09 47

TAGADAGNE



Vous propose, comme l'an dernier, une vente de sapin de Noël de 1er choix venant directement d'un producteur de Haute Loire sur réservation.

Vente ouverte à tous.

Distribution : Les sapins seront disponibles début décembre.

Sapins Epicéa ou Nordmann

Plusieurs tailles possibles de 80/100 à 200/250 cm

Tous les sapins coupés sont vendus avec le support

Si vous souhaitez réserver un sapin ou pour tous renseignements nous contacter par mail : tagadagne@yahoo.fr

Famille, amis, collègues : parlez-en autour de vous. Une partie des bénéfices sera reversée au téléthon.

VÉLO CLUB

En VTT, à Aurel (84), de beaux résultats, avec Grieco Lucas champion de Vaucluse et Guérin Marius vice-champion. Au championnat de Vaucluse de cyclocross à Orange (84), ils ont récidivé en raflant trois titres, avec Grieco Lucas en cadets, Plauche Victoire chez les cadettes et Plauche Romaric en juniors. Bertrand Quentin en cadets, Bedel Guillaume en juniors et Da Silva Joseph en senior montent sur la 3e marche du podium de leur catégorie. A noter aussi le podium totalement thorois en cadettes avec Baille Mathilde deuxième et Dumaine Glawdys troisième.

A Besançon, s'est déroulée la 1ère manche de la coupe de France. Deux coureurs du club ont obtenu d'excellents résultats : Plauche Romaric qui termine 24e de la course juniors (sur 185 coureurs au départ) et Plauche Victoire qui finit 12e de la course des cadettes (51 partantes). Les autres coureurs du club, trois juniors et quatre cadets, ont pu mesurer la difficulté qu'il y avait pour se faire une place au soleil dans un peloton de niveau national de presque deux cents coureurs.

L'école de cyclisme a terminé la saison des courses comptant pour le trophée vauclusien. Lors du cyclocross organisé par le club sur le plateau de Campbeau, dix coureurs du club sont montés sur la plus haute marche du podium de leur catégorie. A Sorgues (84), les licenciés du club ont à nouveau comptabilisé dix victoires. Sachant que l'école de cyclisme compte 18 catégories, on mesure la valeur et le mérite de ces jeunes pousses. Les résultats définitifs du trophée de Vaucluse seront donnés lors du prochain BM mais on peut déjà, raisonnablement, avancer que le trophée départemental par équipes devrait revenir au VCTG.



Les cyclotouristes ont pour leur part organisé le rallye des vendanges. 135 coureurs de 20 clubs ont parcouru les routes de la région. Une réussite pour l'équipe de Élie Yves.

Le même jour, le club a participé à la Journée des enfants, dans le parc de l'Arbousière.

FRANCE PATCHWORK

Les ateliers de l'association France Patchwork du mois de novembre, auront lieu, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les :

Vendredis 3 et 17 et Jeudis 9 et 23

LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE



Pour le second concert de la saison, Les Musicales de l'Orangerie vous donnent rendez-vous le **dimanche 19 novembre** à 16h, au domaine de Blanche Fleur (401, chemin du Moulin Neuf à Gadagne).

Au programme, un récital de piano, avec **Guilhem Fabre**.



Guilhem Fabre commence le piano à l'âge de 5 ans à Nîmes et entre à l'unanimité au CNSM de Paris, où il obtient son Master avec la mention Très Bien à l'unanimité du jury.

Lauréat 2016 de la Fondation Banque Populaire, il se produit en solo dans les plus grandes salles, mais également en tant que chef de chant lors de deux productions d'opéra.

Il compose et interprète la musique de plusieurs pièces de théâtre de l'écrivain Léon pour le festival d'Avignon, dans lequel, Olivier Py lui confie en 2017 un rôle de pianiste dans sa pièce « Les Parisiens ».

Il interprétera des oeuvres de Schumann, Debussy et Rachmaninov.

La cave Clément proposera une dégustation de ses vins à la fin du concert.

Entrée : 15 €

Réservations souhaitées au 04 90 22 22 28 ou par mail : lebandesartscdg@gmail.com

LI BON VIVÈNT

5 novembre : repas dansant avec l'orchestre «Dédicace» salle de l'Arbousière à partir de 12 h

7 et 21 novembre : jeux de société à 14h30 salle Anfos Tavan

25/26/27 novembre : Voyage dans le Gers Départ 5h45, car Arnaud le Thor, 6 h au marché et 6h15 au plateau.

Réveillon de la Saint Sylvestre Salle de l'Arbousière à partir de 20 h, avec Alan Flor, 70 euros adhérents, 75 euros non adhérents

Tél : Martine Jean : 06 27 29 76 10

Martine Catin : 06 19 03 11 59

Mail : aslibonv@gmail.com

ECOLE DE JUDO

 **NOUVEAU**
à Châteauneuf de Gadagne
VENEZ PRATIQUER
LE JUDO
A COMPTER DU
LUNDI 6 NOVEMBRE
A 17H30

SALLE PAUL MILLE
75 AV. VOLTAIRE GARCIN
RENS. 06 77 09 17 87
A PARTIR DE 5 ANS

Inscrit
par un
Professeur
Diplômé
d'Etat

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Lis escoulan ont participé à la ditado de Montfavet. Félicitations à Marie-Jeanne Gérin, Christian Morel et Bernard Damian qui ont été récompensés.

19 novembre à 17 h, Salle des Pénitents : Concert de chorales, organisé par le Comité des Fêtes au profit de Téléthon, avec la participation de Chorilège et de l'Escolo de Font-Segugno. Venez nombreux.

16 Décembre à 14 h 30, Salle Anfos Tavan : **Les 13 Desserts**, avec animation, chorale, cascadeleto, saynète. 12 €/ Personne. Réservation nécessaire, avant le 12 Décembre au 04 90 22 23 49

Pèr Santo-Catarino tout bos prene racino.

Pèr Sant- Martin bèu toun vin
e leisso l'aigo pèr li vesin.

COMITE DES FETES

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

9 DÉCEMBRE
2017

CHATEAUNEUF DE GADAGNE PROGRAMME

A partir de 9h00 sur la PLACE DU MARCHÉ

- Marché gourmand
- Animations musicales, ludiques & sportives : Ball trap, jeux d'adresse, présence du Père Noël...
- Expo-vente : toiles de peintres, photos.
- Petite restauration sur place et vente à emporter : Dégustation et vente d'huîtres, vin, fromages, tartes salées, gâteaux, frites, ...
- Rallye vélo ouvert à tous (départ Place du Marché).
- Rassemblement pour dégustation du vin chaud.
- Repas dansant (Salle de l'Arbousière). Tirage de la tombola et pesée du jambon. Prix du repas : 18€ - enfants (- de 14 ans) : 5€ Inscription en Mairie.

PRÉSENCE
DU PÈRE NOËL
SUR LE MARCHÉ

BAR À HUITRES
VENTE &
DÉGUSTATION

9 DÉCEMBRE 2017 à partir de 9H00

Merci de vous inscrire, si vous souhaitez participer au repas dansant du soir à l'Arbousière, auprès de la Mairie au
04 90 22 41 10.

Prix du repas : 18 € (moins de 14 ans : 5 €).

Un ami s'es esvali...

A ma grando souspresso, ai après la despartido d'un ome que fuguè pèr iéu un ami, coumo lis ame.

Se vesian, proun de cop, sus Cauca-Bèu, en jougant i boulo o, en regardant jouga lis àutri. Proun souvènti-fes, parlavian de manto e uno causo, sènso dire de mau de quau que siegue. En badant countavian li poun di jougaire e nous arribavo de dire ço qu'aurien degu faire pèr gagna...

Parlavian tambèn de mant e uno causo, coumo dis affaire dóu gouver, en criticant perfes ço qu'avien fa e ço qu'aurien degu faire segound noste avejaire. Ansin passavo lou tèms de noste vieiounge, qu'anavo pas en s'ameiourant, mai lou supourtavian lou mies poussible.

Corrado – èro soun pichot-noum - fugué un emplega de la coumuno, couneigu e estima de nàutri tóuti.

Alor, es parti lou proumié e espère moun tour, sènso trop me faire de soucit, emé l'espèr de m'en ana sènso trop soufri.

Pèr aro, adreisse de tout moun cor à touto sa famiho, mi coumplanchi li mai sincèro e ai l'asseguranço que gardaran pèr touto si vido, lou souveni d'un ome que fuguè, pèr éli tóuti, un brave ome !

Pèire Courbet, de Castèunòu

Un ami s'en est allé...

A ma grande surprise, j'ai appris la disparition d'un homme, qui fut pour moi un ami que j'estimais beaucoup.

Nous nous voyions assez souvent, sur Campbeau, en jouant aux boules, ou en regardant jouer les autres. Nous nous rencontrions là régulièrement, pour parler de choses et d'autres, sans jamais médire de quiconque. Nous observions simplement le jeu, et comptions les points des joueurs. Parfois même, il nous arrivait de leur dire comment ils auraient dû s'y prendre pour gagner...

Nous abordions aussi d'autres sujets, comme par exemple les affaires gouvernementales, en critiquant parfois ce qui avait été fait et en affirmant ce qui aurait dû l'être à notre avis. Ainsi passait ce temps de notre vieillesse, qui n'allait pas en s'améliorant, mais que nous supportions du mieux possible.

Corrado – c'était son prénom - fut employé de la commune, connu et estimé de tous.

Il est parti, le premier de nous deux, et j'attends mon tour, sans trop me faire de souci, avec l'espoir simplement de m'en aller sans trop souffrir.

Pour l'heure, j'adresse de tout mon cœur, à son épouse et toute sa famille, ma compassion la plus sincère. Je suis assuré qu'elles garderont pour toujours, le souvenir d'un homme qui fut, pour tous, un brave homme !

LA STRADA

Mercredi 8 novembre, 20h30 aux Pénitents

Gabriel et la montagne (vo) : De Fellipe Barbosa avec João Pedro Zappa, Caroline Abras, Alex Alembe...



Avant d'intégrer une prestigieuse université américaine, Gabriel Buchmann décide de partir un an faire le tour du monde. Après dix mois de voyage et d'immersion au cœur de nombreux pays, son idéalisme en bandoulière, il rejoint le Kenya, bien décidé à découvrir le continent africain.

Vendredi 24 novembre – Soirée spéciale « Vignerons » en partenariat avec la Médiathèque :

A partir de 18h30 à la Médiathèque – Rencontre/dégustation de vins avec trois jeunes vignerons de Gadagne (chacun peut amener une spécialité à déguster).

Réservation conseillée à la Médiathèque 04 90 22 42 50

A 20h30 aux Pénitents :

Ce qui nous lie : Comédie dramatique de Cédric Klapisch avec Pio Marmai, Ana Girardot, François Civil...

Jean a quitté sa famille et sa Bourgogne natale il y a dix ans pour faire le tour du monde. En apprenant la mort imminente de son père, il revient dans la terre de son enfance. Il retrouve sa sœur, Juliette, et son frère, Jérémie. Leur père meurt juste avant le début des vendanges..



LOTO DE L'HOSPITALITE

L'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes (association de bénévoles qui travaillent au service des personnes malades et

handicapées pendant le pèlerinage à Lourdes) organise son loto annuel qui se tiendra à l'Arbousière, le

Dimanche 12 novembre à 14h.

Nous vous y attendons nombreux.